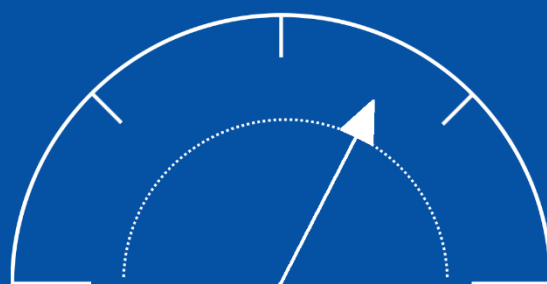


LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Numéro 41 – Septembre 2024



Éditorial :

Sur les huit premiers mois de l'année 2024, la hausse du nombre de dépôts de dossiers de surendettement s'est maintenue à 12% par rapport à la même période de l'an dernier. Le nombre de dossiers déposés demeure inférieur de 9% à celui des huit premiers mois de 2019 qui reste l'année de référence (i.e. prépandémie).

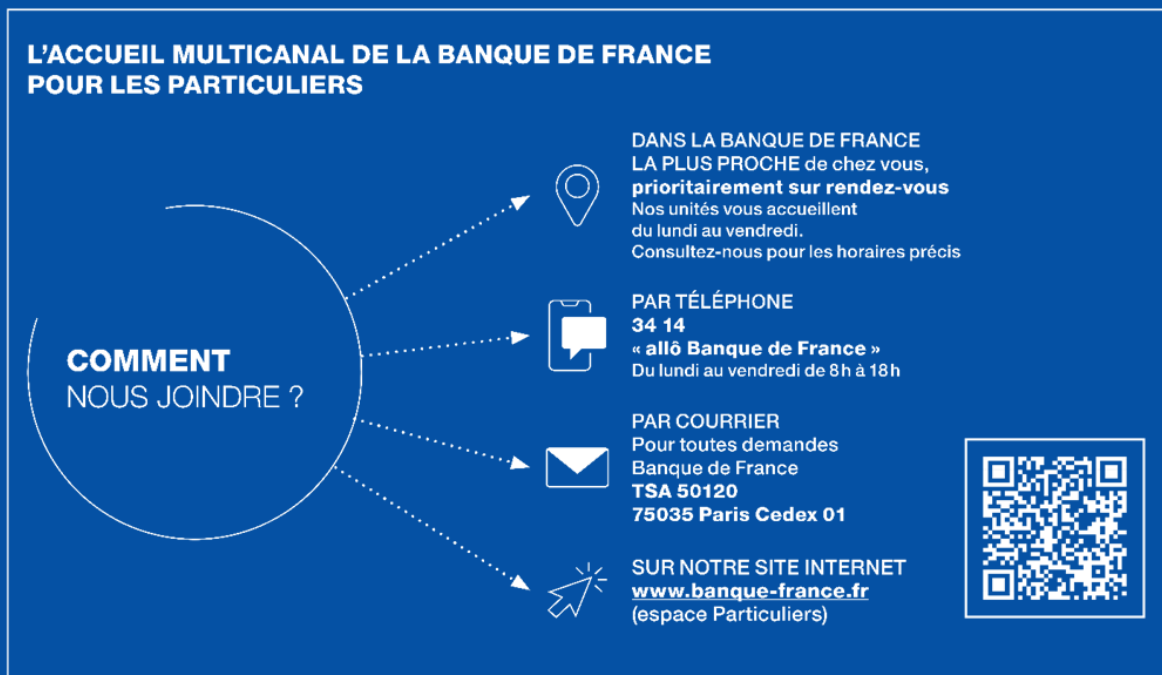
Le nombre de désignations de droit au compte ressort en augmentation de 5% en août 2024 par rapport à août 2023. Sur les huit premiers mois de l'année 2024, il s'affiche en repli de 6% par rapport à la même période en 2023.

Le nombre des nouvelles inscriptions au FICP (fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers) progresse de 4% sur les huit premiers mois de l'année 2024 par rapport à la même période de 2023.

Les nouvelles déclarations au fichier central des chèques (FCC) reculent de 10% sur les huit premiers mois de l'année 2024 par rapport à la même période en 2023.

Le nombre de demandes d'informations ou d'accompagnement des particuliers adressées à la Banque de France sur des thématiques d'inclusion financière via son accueil multicanal (guichet, téléphone – via le numéro unique 3414 – courrier, web via le site <http://www.banque-france.fr>) progresse de 8% sur les huit premiers mois de l'année 2024 par rapport aux huit premiers mois de l'année 2023.

La fréquentation des pages correspondant aux services d'inclusion financière sur le site internet de la Banque de France augmente de 12% sur les huit premiers mois de l'année 2024 par rapport à la même période en 2023.

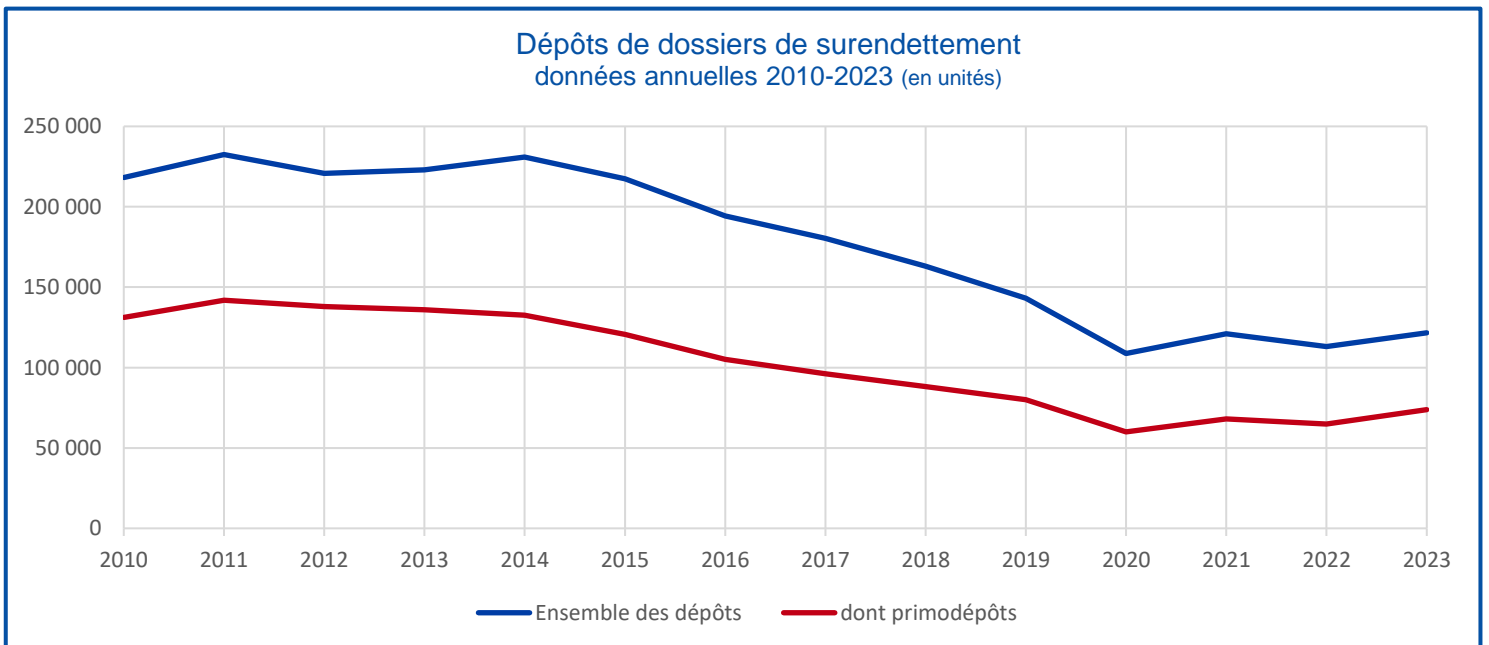
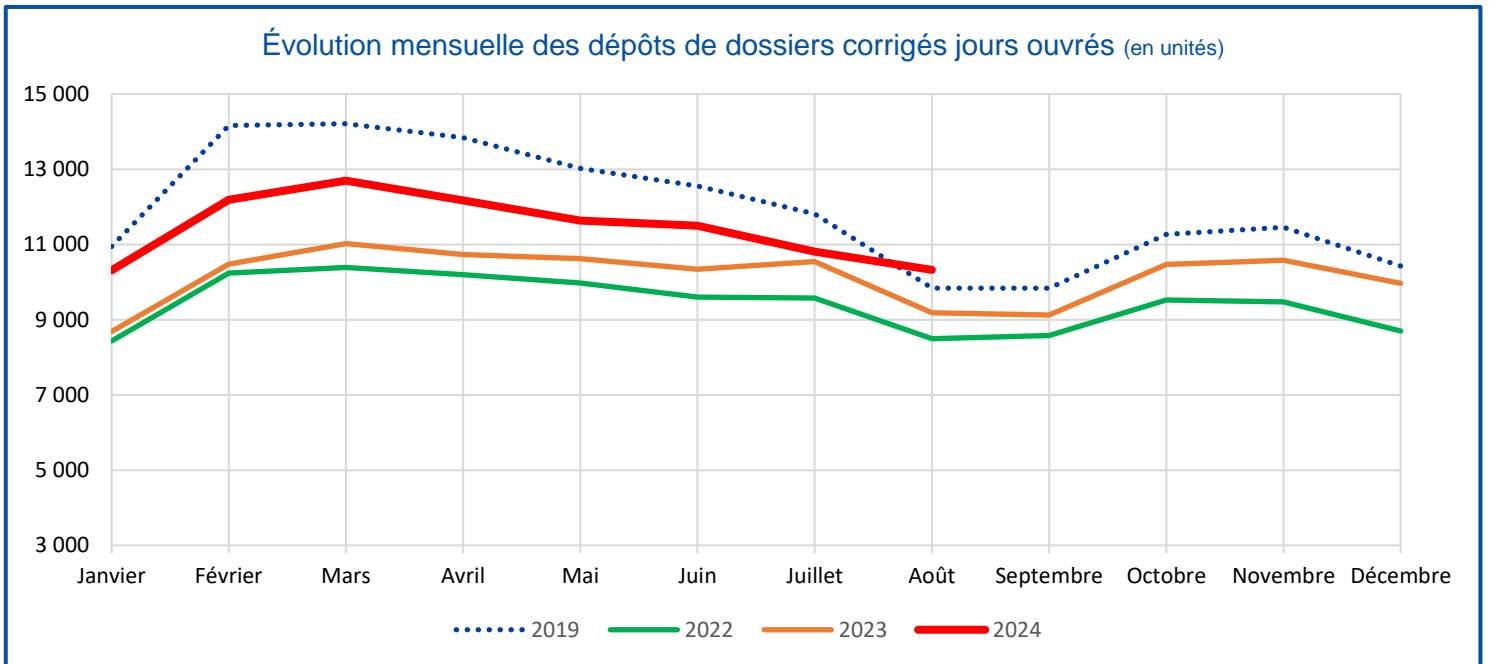


ÉLÉMENTS CONJONCTURELS SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

1. Dépôts de dossiers de surendettement

Dossiers déposés	Août 2023	Août 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel**	
	9 658	10 323	12%	août-23	août-24*	2024/2023	2024/2019
				81 294	91 507	12%	-9%

* Données provisoires ** Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés



Des indicateurs statistiques détaillés sur le surendettement des ménages sont disponibles en annexe.

2. Mise en œuvre du droit au compte bancaire

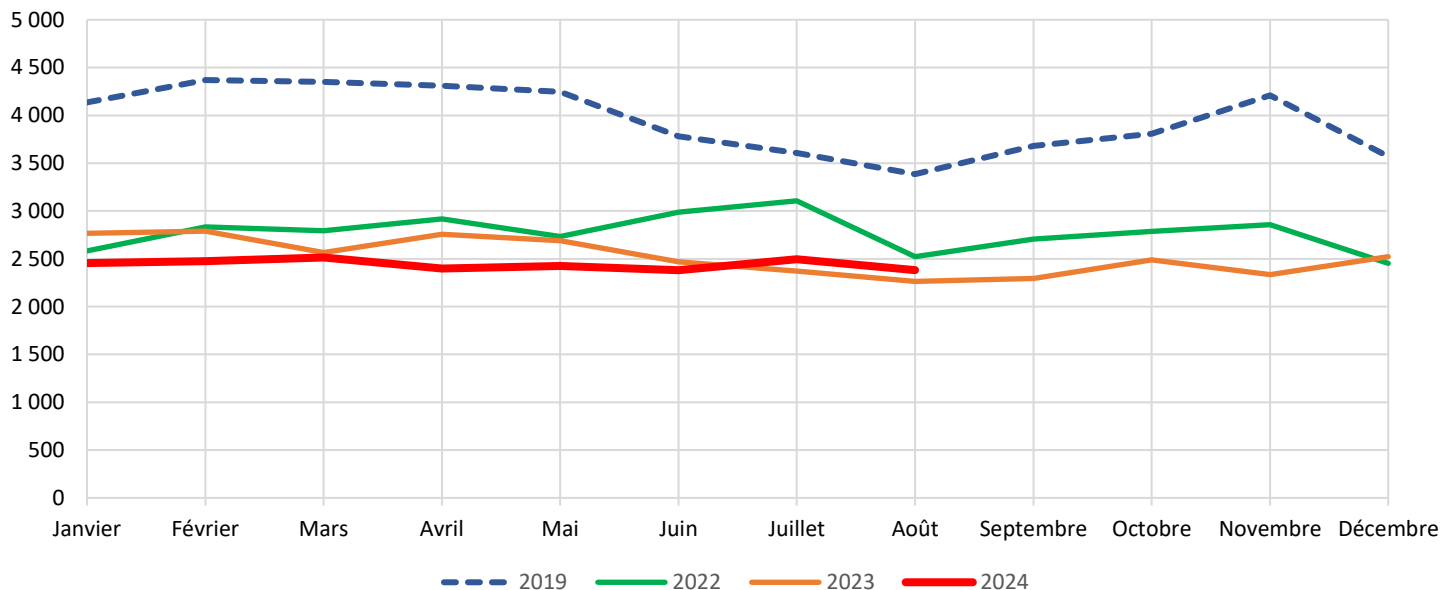
Nombre de désignations de banques pour l'ouverture d'un compte

Source : Banque de France

Août 2023	Août 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel**	
			(à fin août 23)	(à fin août 24*)	2024/2023	2024/2019
2 381	2 382	5%	20 592	19 538	-6%	-39%

* Données provisoires ** Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés

Évolution mensuelle des désignations corrigées jours ouvrés (en unités)



Informations sur le droit au compte accessibles [ici](#).

3. Fichiers d'incidents : inscriptions et consultation

Le FCC et le FICP

Le **fichier central des chèques** (FCC) recense les personnes qui ont émis un chèque sans provision, ainsi que les personnes s'étant vu retirer leur carte bancaire suite à un usage abusif. Le fichier recense également les cas, plus rares, de personnes sous le coup d'une interdiction judiciaire d'émettre des chèques.

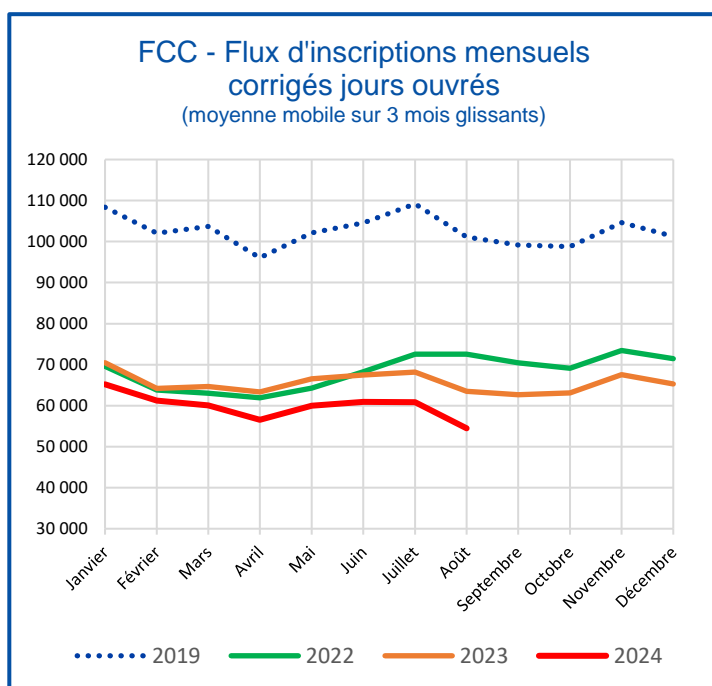
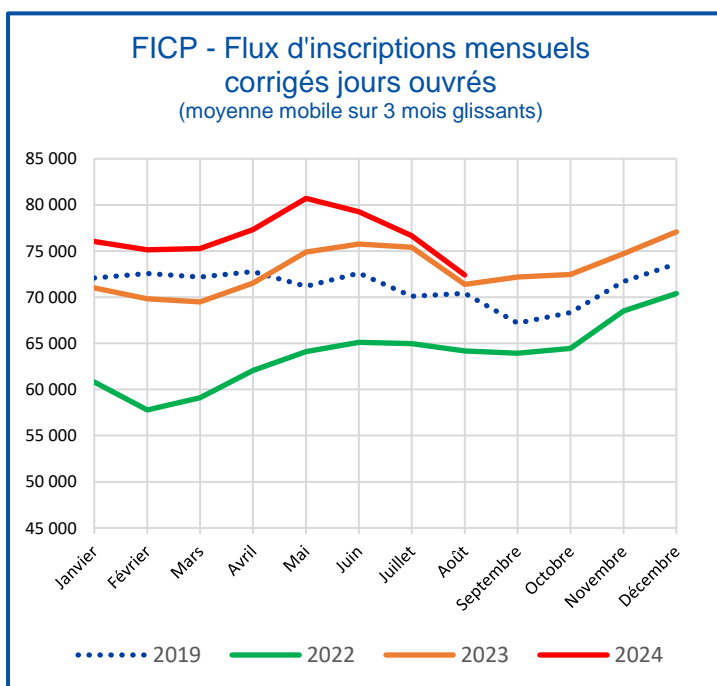
Le **fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers** (FICP) recense les personnes qui ont rencontré des difficultés dans le remboursement d'un crédit souscrit à titre personnel, ainsi que les personnes en situation de surendettement, dès la date du dépôt d'un dossier auprès du secrétariat d'une commission de surendettement.

Flux d'inscriptions de personnes au FICP et au FCC (en unités)

	Août 2023		Août 2024*		Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel**	
						(à fin août 23)	(à fin août 24*)	2024/2023	2024/2019
Inscriptions au FICP** dont incidents de paiement	73 140 67 441	71 034 64 846	2% 1%	577 283 529 086	604 857 549 637	4% 3%	6% -		
Inscriptions au FCC dont incidents sur chèque dont retraits de carte bancaire	60 287 52 546 8 157	49 845 44 006 6 117	-13% -12% -21%	519 294 455 467 67 185	470 235 416 799 56 286	-10% -9% -16%	-43% - -		

Source : Banque de France

* Données provisoires ** Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés



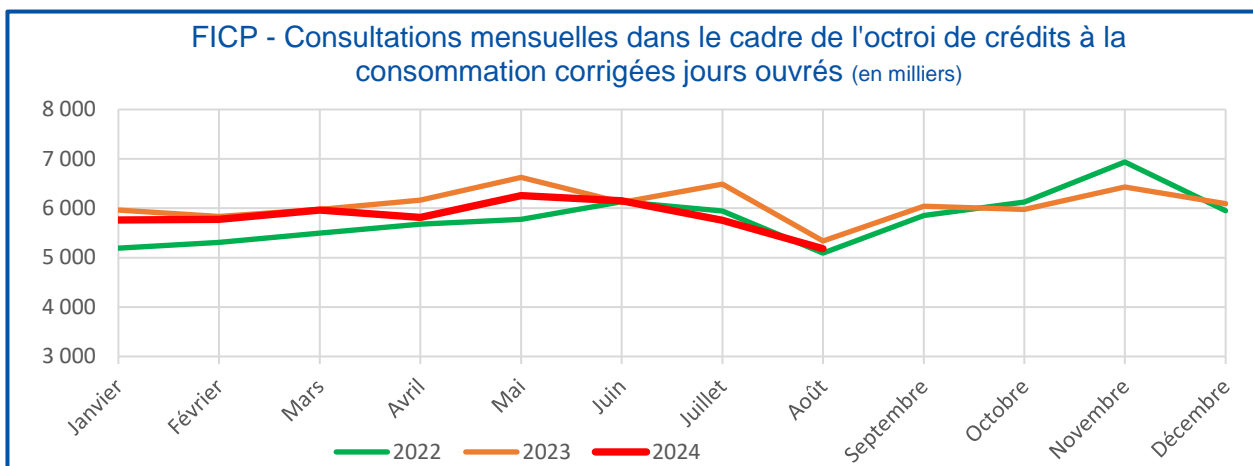
*À compter de juillet 2023, un changement de pratiques déclaratives de certains établissements entraîne un niveau d'incidents légèrement supérieur, sans que cela ne reflète une dégradation de la situation des emprunteurs.

Flux de consultation obligatoire dans le cadre de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits immobiliers (en milliers)

	Août 2023		Août 2024*		Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel**	
						(à fin août 23)	(à fin août 24*)	2024/2023	2024/2019
Consultation du FICP dont crédits à la consommation dont crédits immobiliers	5 615 322	5 182 336	-3% 10%	48 302 3 343	46 602 2 918	-4% -13%	- -		

Source : Banque de France

* Données provisoires ** Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés



Informations sur les fichiers d'incidents accessibles [ici](#)

4. Personnes informées / accompagnées par la Banque de France sur un sujet d'inclusion financière

Nombre de personnes ayant sollicité les services de la BDF (téléphone, web, guichet, courrier) **

Source : Banque de France

Août 2023	Août 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023**	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel**	
			(à fin août 23)	(à fin août 24*)	2024/2023	2024/2019
146 136	146 570	5%	1 229 936	1 335 827	8%	67%

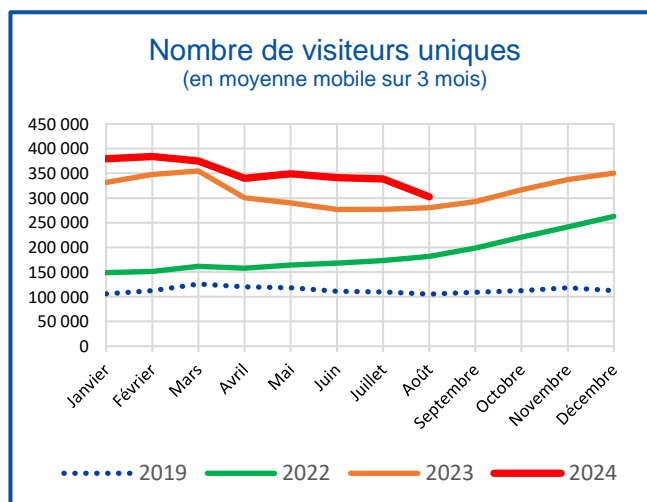
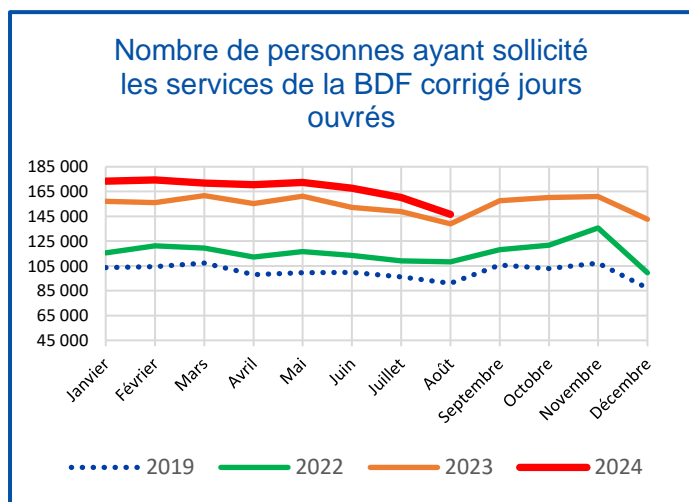
* Données provisoires ** Évolution calculée sur la base des données corrigées des jours ouvrés

Nombre de visiteurs uniques sur l'espace particuliers-inclusion financière du site www.banque-france.fr (somme cumulée des visiteurs uniques quotidiens)

Source : Banque de France

Août 2023	Août 2024*	Évolution mensuelle 2024/2023	Cumul annuel		Évolution du cumul annuel	
			(à fin août 23)	(à fin août 24*)	2024/2023	2024/2019
287 840	283 109	-2%	2 456 855	2 752 044	12%	198%

* Données provisoires



Informations sur l'inclusion financière disponibles [ici](#)

ANNEXE – ÉLÉMENTS DE TYPOLOGIE SUR LE SURENDETTEMENT

Dossiers traités par les commissions de surendettement

	T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024	2022	2023
Dossiers traités	25 514	27 413	25 619	26 089	27 481	102 963	102 030
dont dossiers suivis par un travailleur social	48,3	49,1	49,2	48,0	48,7	48,9	48,6
Causes de surendettement							
Changement de situation professionnelle (Chômage, licenciement, nouvel emploi, retraite...)	29,4	29,0	27,7	27,6	28,5	28,1	28,5
Changement de situation personnelle (Maladie, accident, invalidité)	14,2	13,8	14,3	13,9	13,7	13,8	14,1
Changement de situation familiale (Union, séparation / divorce, naissance, décès...)	16,6	16,0	16,7	16,6	14,4	17,2	16,6
Changement de situation financière (niveau d'endettement, ressources et charges)	28,9	28,5	28,9	31,2	35,4	30,3	29,0
Autres	10,9	12,7	12,3	10,6	8,0	10,6	11,8

Source : Banque de France

Profil sociodémographique

(En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024	2022	2023
Répartition par sexe							
Hommes	46,1	45,9	45,4	45,8	45,4	45,8	45,8
Femmes	53,9	54,1	54,6	54,2	54,6	54,2	54,2
Répartition par âge							
De 18 à 34 ans	20,9	21,1	21,8	20,5	20,9	21,8	20,8
De 35 à 54 ans	47,1	47,7	46,4	46,3	46,7	47,9	47,1
55 ans et plus	31,9	31,2	31,9	33,2	32,4	30,2	32,1

Source : Banque de France

Situation au regard du logement

(En % du nombre de dossiers traités)

Locataires
Propriétaires et propriétaires accédants
Hébergés, occupants à titre gratuit et autres cas

T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024
75,7	77,0	75,1	75,3	76,0
8,4	8,1	9,0	8,7	8,2
15,9	14,9	15,9	16,0	15,8

2022	2023
76,0	75,7
9,0	8,6
15,0	15,7

Source : Banque de France

Note : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur

Niveau de vie des ménages surendettés

(En % du nombre de dossiers traités)

Niveau de vie des surendettés < seuil de pauvreté monétaire
Niveau de vie des surendettés < SMIC mensuel net

T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024
58,4	56,5	55,2	53,6	53,9
70,6	69,0	67,6	66,8	67,7

2022	2023
62,1	57,1
70,2	69,4

Source : Banque de France

Notes de lecture : le niveau de vie d'un ménage correspond à ses ressources mensuelles nettes par unité de consommation. Le niveau de vie mensuel médian et le seuil de pauvreté monétaires sont respectivement 2 028 euros et 1 216 euros en 2022 pour un ménage d'une personne. Le SMIC mensuel net s'élève à 1 398,69 euros à fin mars 2024 (source INSEE).

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des dossiers traités

(En % des dossiers concernés par chaque catégorie de dettes)

Dettes immobilières
Dettes à la consommation
Dettes de charges courantes
Autres dettes

T2 -2023	T3 -2023	T4 -2023	T1 -2024	T2 -2024
10,3	9,6	10,1	9,7	9,2
72,2	72,4	72,6	73,9	73,1
76,0	76,9	76,5	75,3	76,0
73,4	73,1	72,8	73,5	73,8

2022	2023
11,3	10,0
71,7	72,3
77,5	76,3
72,5	73,1

Source : Banque de France

Note : Les autres dettes sont composées des autres dettes financières et autres
Note de lecture : au 2ème trimestre 2024, 9,2% des dossiers traités comportent au moins une dette immobilière.

Enquête typologique et autres études sur le surendettement des ménages disponibles [ici](#).

ANNEXE – DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE SURENDETTEMENT ET LE TYPE DE SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE AU PROFIT DES PERSONNES SURENDETTÉES

Indicateurs statistiques sur le surendettement

	Juillet 2024	Août 2024*	Cumul de janvier à août		2023
			2023	2024*	
Dossiers déposés	11 843	10 323	81 294	91 507	121 621
Dossiers recevables	10 451	9 251	70 879	76 367	105 658
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	10 913	10 843	78 916	85 526	119 729
Dossiers irrecevables (A)	9,0%	7,5%	6,6%	8,1%	6,9%
Mesures de rétablissement personnel (B)	34,0%	36,2%	35,3%	34,8%	35,2%
Mesures imposées suite RP sans LJ	33,7%	36,0%	35,0%	34,5%	34,9%
Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0,3%	0,2%	0,3%	0,2%	0,3%
Mesures de réaménagement des dettes (C)	48,6%	47,9%	50,7%	49,3%	50,5%
Plans conventionnels perennes	2,1%	2,9%	3,1%	2,8%	3,1%
Plans d'attente	3,3%	3,9%	3,7%	3,6%	3,7%
Mesures perennes	33,6%	30,7%	34,0%	33,2%	33,9%
Mesures d'attente	9,6%	10,4%	9,9%	9,6%	9,8%
Dossiers clôturés (D) (y compris constats de non-accord n'ayant pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	8,4%	8,4%	7,4%	7,9%	7,3%
Relations avec les tribunaux Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation	2 287	1 716	14 886	15 699	22 862

* Données provisoires

En août 2024, 10 323 dossiers ont été déposés auprès des commissions de surendettement, celles-ci en ayant traité 10 843 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Fin mai 2024, 81 036 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, représentant 62,7% de l'ensemble des dépôts sur la période.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

